

Compte rendu de l'assemblée générale du comité départemental 44 de lutte olympique et disciplines associées.

Nantes, maison des sports le 23 mars 2024

Émargement :

- Présent :

Jean Claude Le Mouroux, Jean-Michel Gaborit, Alain Blanchard, Yann Le Mouroux, Esther Brelet, Tengiz Dalakishvili, Stevan Mougine, Alain Huet, Pierre DeKeranFlech, Hélène Peron, Alfred Navarro, Yoni Garnier, Joévin Brangeon, Joël Vincent, Yves Garreau, Cyril Nogues

- Absent excusé :

Mot de bienvenue

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence, malgré vos nombreuses obligations vous avez réussi à vous libérer .Encore merci

Approbation du compte rendu de l'AG du CD 44 du 25 mars 2023

-Voté à l'unanimité

Rapport moral du président :

-Le travail du cd me semble satisfaisant dans l'ensemble principalement pour les compétitions départementales ,nos actions dans les écoles et dans la section SSL de Vallet .Bien que ce travail soit fastidieux, nous avons instruit nos dossiers de subventions.

- Manque de bénévoles au niveau du comité départemental. En cause notamment les lourdes tâches administratives. Le comité a donc réduit le nombre de réunions, privilégié les visios car nous sommes conscient du travail que vous avez dans vos clubs...

- Différentes commissions sont en place certaines très actives : arbitrage, lutte adapté d'autres a redéfinir : féminine

- Concernant le bureau du CD lutte, très grande charge de travail, contacts quasi quotidiens, le président remercie les deux Alain pour leur disponibilité. Les décisions se faisant de manière collective. Il s'avère difficile de dissocier certaines actions du CD et du CR.

-Je regrette que nos projets de formation notamment auprès des professeurs d'EPS, des instituteurs et des animateurs sportifs départementaux n'aient pu avoir lieu, donc à voir expressément dans cette nouvelle année.

-Petit bémol néanmoins qui devient récurrent concernant le non respect des règles de laïcité Il est intolérable de voir encore des comportements inadaptés lors de la remise des médailles sur le podium, alors qu'à chaque fois je fais des recommandations au préalable .Je sais que les dirigeants des clubs concernés font leur travail ,à ce jour deux jeunes lutteurs ont reçu une lettre d'avertissement de la fédération .

-J'ai été contacté en juillet pour relancer le club de lutte de Rezé ,malheureusement c'était trop tard ,je reprendrai contact le mois prochain et les accompagnerai dans leur démarche et à la mairie

-Concernant les ressources en arbitrage 80% des arbitres viennent du même club à savoir Vallet il est donc très urgent que tous les clubs s'investissent et développent une politique de formation d'arbitres.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

-Voté à l'unanimité

Rapport d'activité du CD :

- Participation à une journée découverte à Saint-Julien-de-Concelles en juin avec l'aide du club TG Vallet.

-Présence au colloque de rentrée

-Réunion avec le conseil départemental

-Élaboration du PSF

-Élaboration du pacte de coopération

-Réunion avec le CTS en présentiel et en visio

-Présence à l'AG d'Aigrefeuille

-Présence à l'AG de Vallet

- Organisation de 3 stages cet été pour les enfants de 6 à 13 ans. 3 stages à Vallet encadré par Stevan Gurgun,(plus Mirdamed ,Anna et Louna. en temps qu'aide accompagnant). Le Comité Départemental invite tous les clubs à contacter le CD44 pour organiser ce genre de stage.

- Organisation de nos tournois départementaux jeunes. Les 3 tournois se sont bien passés ,compte tenu des exigences votées l'année dernière en AG chaque club a fourni le nombres de personne prévu pour l'arbitrage .Malheureusement beaucoup n'ont pas assumés leur travail durant les trois tournois

.Notons également la bonne santé de nos deux sections de lutte adapté à Orvault et Vallet. Un grand merci à leur coach Pierre et Freddy ainsi qu'à Hélène et Marie Ange. Nos lutteurs participeront au championnat de France.

Soutient financier du CD pour nos deux sections à hauteur de 500€ pour chaque une

- 20 € pour les nouvelles licences féminines (développement lutte féminine)
- des séances de formation jeunes arbitres et secrétaires de table (A Vallet, en visio et avant tournois)
- des matchs exhibitions en grappling et lutte adapté (difficulté d'obtenir l'autorisation des parents)
- Organisation de la SSL lutte du collège St Joseph de Vallet tous les jeudis avec Stevan de 13h15 à 15h45
- Organisation de cycle de lutte dans les écoles primaires de Vallet avec stevan. Excellent retour.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

-Voté à l'unanimité

-Evolution des licences et des clubs :

- au 31 déc 2022 :486 licences
- au 31 déc 2023 : 500 licences
- aujourd'hui nous avons enregistré 396 licences.

- au 31 dec 2023 : grappling alfa 45 ,St Nazaire 20 soit :65
- au 30 mars 2024:grappling alfa 90 , St Nazaire 20 vallet 25 soit 135

- au 31 dec 2023 ; féminine Vallet 30 Aigrefeuille 15 St Jo val 3 soit 48
- au 20 mars 2024; féminine Vallet 42 Aigrefeuille 17 SCO 2 St Jo 3 soit 64
- :

- en 2022 nous comptons 7 clubs ,idem en 2023 et 2024
- il s'agit de TG Vallet // SC Orvault // CAN // ALFA // ST JO // Marscho // St Nazaire

Problème avec le CAN, visiblement un nombre important de lutteurs ont réglé leur cotisation au club mais ne sont ni licenciés, ni assurés auprès de l'assurance de la fédération.

-Divers

-nous sommes à la recherche d'un local pour entreposer nos tapis

-nous avons comme projet d'acheter un tapis 6x6m

J'espère, cette année, formuler au niveau des questions diverses lors de l' AG de la FFLDA les trois points suivants qui concernent la licence au tarif unique qui est un frein pour développer la lutte et le nombre de licenciés :

- licence temporaire (quelques euros pour une journée)

- licence wrestling training(trop chère pour professionnaliser nos actions) - licence dirigeant non pratiquant(trop chère pour des bénévoles non pratiquants)

Je finirai par un remerciement à notre CTS Cyril Nogues pour son engagement, son écoute et son coaching notamment auprès de Stevan Mougins qui assure avec sérieux et compétences les tâches qui lui sont confiées dans le cadre de son contrat .

Compte de résultat :

Rapport du trésorier : Approuvé à l'unanimité

Bilan prévisionnel : Approuvé à l'unanimité

Rapport du vérificateur aux comptes :

les comptes ont été contrôlé par notre contrôleur au compte David Chanson le lundi 18 mars de 9h à 12h dans la salle de réunion du complexe sportif du Rouaud à vallet en présence de Mr Tchitaev Edgard trésorier et de Mr Blanchard Alain trésorier adjoint;

Mr David Chansson valide l'exactitude des comptes qui lui ont été présentés.

Un grand merci à nos trésoriers et à David

Rapport commission arbitrage par Esther Brelet :

Le Comité Départemental gère les arbitres jusqu'au niveau Arbitre Jeune inclus. Il organise également 4 tournois départementaux sur l'année, sur lesquels nos Arbitres Stagiaires et Jeunes peuvent pratiquer.

Sur la saison 2023, cela a suivi son cours. Ayant perdu toutes mes données relatives à cette

saison, je n'en ai malheureusement plus le détail.

Tout de même, toutes mes félicitations à nos nouveaux Arbitres Jeunes : Kalie PEJOT et Maelys UNTEREINER de Vallet, ainsi que Kassim BAGANOV du club Marsho.

Formation continue :

07 Novembre 2023 sur Zoom : webinaire de rentrée avant le TNR de Ceyrat

30 Novembre 2023 sur Zoom : webinaire avant le 1^{er} tournoi départemental de Décembre

Questions diverses :

Pas de questions

Rappel de certaines décisions prises par le CD44 lors de la précédente AG

- Revalorisation des indemnités pour les arbitres :

. 15€ arbitres stagiaires

. 20€ arbitres régionaux

. 30€ arbitres nationaux

Admis à l'unanimité

- Condition pour participer aux compétitions organisés par le CD , en lien avec la formation des arbitres.

Les clubs devront proposer un nombre minimum d'arbitre en fonction du nombre de lutteurs présenté : arbitrage, marquage et chrono.

- de 6 lutteurs : 0 arbitre

de 6 à 16 lutteurs : 1 arbitre minimum

plus de 16 lutteurs : 2 arbitres minimum.

Les clubs qui ne respecteront pas cette règle ne pourront participer. Une certaine souplesse sera admise pour les nouveaux clubs lors de leur 1^{ère} année.

-Admis à l'unanimité

Je vous remercie pour votre écoute et pour votre approbation ,je vous souhaite une bonne fin d'année sportive et vous invite à partager le verre de l'amitié, tout en vous rappelant que nous sommes à votre écoute .

clôture de la réunion à 11h45

Le président du CD 44 LUTTE

Jean Claude Le Mouroux

le secrétaire du CD44 Lutte et DA

Yann Le Mouroux